

LA DCI DE VOS MÉDICAMENTS COURANTS

DCI	Noms de marque ®
PARACÉTAMOL	Doliprane, Efferalgen, Dafalgen, Efféralganodis, Dolitabs, Géluprane, Dolko, Claradol...
IBUPROFÈNE	Nurofen, Advil, Upfen, Intralgis, Nureflex, Spedifen, Cliptol, Intralgis, Ibutop...
ACIDE ACÉTYLSALICYLIQUE	Aspégic, Aspirine UPSA, Aspirine du Rhône, Aspro, Kardegic, Aspirine pH8, Aspirine, Aspirisucré, Catalgine, Claragine, Cardiosolupsan...
PHLOROGLUCINOL	Spasfon-lyoc, Spassirex Gé
ÉCONAZOLE	Pevaryl, Mycoapaisyl, Dermazol Gé...
DICLOFÉNAC	Flector, Voltarène, Voltarène Emulgel, Xenid Gé, Voldal Gé...
HEXAMIDINE	Héxomédine, Désomédine, Hexaseptine...
LACTULOSE	Duphalac, Laxaron
ACIDE NIFLUMIQUE	Nifluril, Niflugel, Flunir
PHOLCODINE	Humex Pholcodine, Biocalyptol, Pharmakod, Rhinathiol Pholcodine, Respilène, Dimétane...

Avec la Mutualité Française, la santé avance !

Premier mouvement social du pays, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France qui protègent plus de 38 millions de personnes. Depuis toujours, elle se bat pour élever le niveau de protection sociale et améliorer la santé de la population.

Des mutuelles solidaires

Face aux aléas de la vie, ces « vraies » mutuelles développent la **solidarité, l'entraide et la prévoyance** en réponse aux besoins de leurs adhérents et de leur famille. **Ce sont des sociétés de personnes (et non de capitaux) à but non lucratif, dont les adhérents élisent les responsables.**

De plus, la Mutualité Française défend le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous. C'est pourquoi les mutuelles ne pratiquent ni sélection ni discrimination pour y adhérer.

Écoute, Qualité, Innovation, Solidarité : 2 000 services mutualistes de soins et d'accompagnement s'engagent pour votre santé

Acteurs essentiels dans le domaine de la santé, les mutuelles de la Mutualité Française assurent à leurs adhérents des prestations de qualité, au meilleur coût. Elles gèrent près de 2 000 services mutualistes de soins et d'accompagnement, répartis dans toute la France. Forte du premier réseau sanitaire et social du pays, qui rassemble cliniques, centres de santé, centres dentaires, centres d'optique, centres d'audition, pharmacies, établissements pour personnes âgées et handicapées, crèches... la Mutualité Française possède toute la légitimité et l'indépendance nécessaires à la diffusion de conseils santé.

Retrouvez les conseils santé de la Mutualité Française sur : www.mutualite.fr



Conception : Citizen Press/Illustrations : Irina Karlukovska © FNMIF Décembre 2005

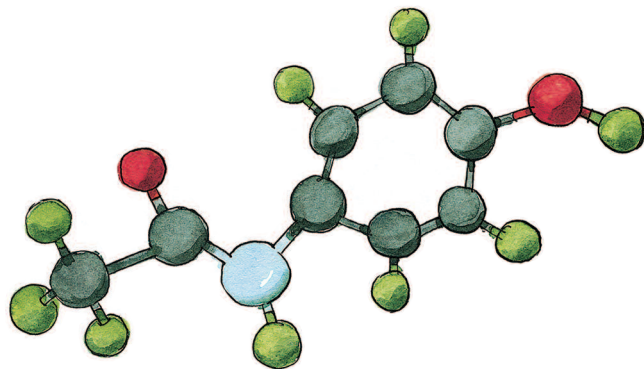
Mutualité Française, la santé en toute confiance



Mieux connaître la DCI, le vrai nom du médicament



La DCI (dénomination commune internationale) est le « vrai » nom du médicament. Elle permet à tous les professionnels de santé et aux patients de savoir ce que contient un médicament pour éviter bien des erreurs, des surdosages par exemple. Créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la DCI est commune aux pays du monde entier.



→ La DCI, c'est quoi ?

Un médicament contient une ou plusieurs **molécules responsables de l'effet thérapeutique du médicament**. Dans le langage courant, on désigne le plus souvent les médicaments par leur nom de marque, sans savoir précisément ce qu'ils contiennent. Doliprane®, par exemple, qui est une marque très répandue, a pour DCI le paracétamol. Le paracétamol est ainsi vendu sous plusieurs dizaines de noms de marque. **En général, la DCI est précisée sur les boîtes des médicaments, juste en dessous du nom de marque.**

→ La DCI diminue les risques de surdosage

Si vous prenez plusieurs médicaments sans vous douter qu'ils contiennent la même molécule, vous risquez un surdosage. C'est ce qui est arrivé à la petite Juliette, 5 ans. Fièvre, toux, nez bouché... Sa mère lui donne une dose d'Advil® pour calmer la fièvre. Dans la nuit, la fillette se plaint d'une douleur à l'oreille. Ses parents lui donnent alors un médicament pour calmer la douleur : le Nureflex®. Sa douleur persiste, et malheureusement le médecin de garde ne peut pas venir aussitôt. Pour ne pas dépasser la dose maximale de Nureflex®, sa mère lui fait prendre de l'Antarène®. Mais bientôt Juliette est prise d'un violent mal de ventre, et ses parents la conduisent à l'hôpital. En fait, **elle a pris trois fois la même substance, l'ibuprofène, sous trois noms de marque différents**. Elle est victime d'un surdosage qui a provoqué une inflammation de l'estomac. **Connaître la DCI d'un médicament permet d'éviter de prendre plusieurs fois la même molécule en cas d'automédication.**



→ Les autres avantages de la DCI pour la santé

Identifier clairement ce qui compose un médicament a d'autres avantages : tout d'abord **éviter les risques d'allergies à une molécule** que vous avez identifiée. Ensuite, **prévenir les interférences entre médicaments**. La DCI vous permet également de **gérer votre santé lors de vos déplacements à l'étranger**. Car c'est le nom de la molécule et non la marque du médicament que reconnaîtra le professionnel de santé du pays où vous vous rendez. C'est pourquoi, votre médecin a tout intérêt à inscrire prioritairement la DCI de votre médicament sur votre ordonnance. Cela vous permettra également de mieux vous repérer si votre pharmacien vous délivre un médicament générique.

POUR EN SAVOIR +

- Le site web de la Mutualité Française consacre un dossier au médicament : www.mutualite.fr
- L'Union fédérale des consommateurs (UFC – *Que choisir*) délivre des informations sur la DCI et les médicaments génériques : 11, rue Guénot - 75555 Paris Cedex 11. Tél. : 01 43 48 55 48. www.quechoisir.org
- Prescrire, la revue spécialisée pour les professionnels de santé consacre tout un dossier à la DCI sur son site : www.prescrire.org
- N'hésitez pas à poser des questions à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.